



Le Saint-Siège

CHAPELLE PAPALE POUR LES OBSÈQUES
DU CARDINAL LUIGI POGGI

HOMÉLIE DU PAPE BENOÎT XVI

*Basilique vaticane, autel de la Chaire
Vendredi 7 mai 2010*

*Vénérés frères,
Mesdames et Messieurs,
Chers frères et sœurs!*

Vous vous êtes rassemblés autour de l'autel du Seigneur pour accompagner par la célébration du Sacrifice eucharistique, dans lequel se réalise le Mystère pascal, le dernier voyage du cher cardinal Luigi Poggi, que le Seigneur a appelé à lui. En adressant mon salut cordial à chacun de vous, je remercie en particulier le cardinal Sodano qui, en tant que doyen du Collège cardinalice, a présidé la Messe de funérailles.

L'Évangile qui a été proclamé au cours de cette célébration nous aide à vivre plus intensément le triste moment du détachement de la vie terrestre de notre regretté frère. La douleur pour la perte de sa personne est adoucie par l'espérance dans la résurrection, fondée sur la parole même de Jésus: « Car la volonté de mon Père, c'est que tout homme qui voit le Fils et croit en lui obtienne la vie éternelle; et moi, je le ressusciterai au dernier jour » (*Jn 6, 40*). Face au mystère de la mort, tout semble être irrémédiablement perdu pour l'homme qui n'a pas la foi. C'est la parole du Christ qui éclaire alors le chemin de la vie et confère sa valeur à chacun de ses moments. Jésus Christ est le Seigneur de la vie, et il est venu pour ressusciter au dernier jour tout ce que le Père lui a confié (cf. *Jn 6, 39*). C'est également le message que Pierre annonce avec une grande force le jour de la Pentecôte (cf. *Ac 2, 14.22b-28*). Il montre que Jésus ne pouvait pas être retenu par la mort. Dieu l'a libéré de ses angoisses, car il n'était pas possible que cette dernière le garde en son pouvoir. Sur la croix, le Christ a remporté la victoire, qui devait se manifester par un dépassement de la mort, c'est-à-dire par sa résurrection.

C'est sur cet horizon de foi que notre regretté frère a conduit toute son existence, consacrée à Dieu et au service de ses frères, devenant ainsi le témoin de cette foi courageuse qui sait avoir confiance en Dieu. Nous pouvons dire que toute la mission sacerdotale du cardinal Luigi Poggi a été consacrée au service direct du Saint-Siège. Né à Piacenza le 25 novembre 1917, après des études ecclésiastiques au Collège « Alberoni » et son ordination sacerdotale, reçue le 28 juillet 1940, il poursuivit ses études à Rome, obtenant une maîtrise « *in utroque iure* » et exerçant son ministère sacerdotal dans plusieurs paroisses romaines. Entré à l'Académie pontificale ecclésiastique, il commença en 1945 son travail auprès de ce qui était alors la Première section de la secrétairerie d'Etat: des années difficiles, au cours desquelles il se prodigua au service de l'Eglise. Après une première charge, au printemps 1963, auprès du gouvernement de la République tunisienne pour parvenir à un « *modus vivendi* » entre le Saint-Siège et le gouvernement de ce pays à propos de la situation de l'Eglise catholique en Tunisie, il fut nommé en avril 1965 délégué apostolique pour l'Afrique centrale, avec dignité d'archevêque et juridiction sur le Cameroun, le Tchad, le Congo-Brazzaville, le Gabon et la République centrafricaine. En mai 1969, il fut promu nonce apostolique au Pérou, où il resta jusqu'en août 1973, lorsqu'il fut rappelé à Rome avec la qualification de nonce apostolique avec charges spéciales, en particulier pour entretenir des contacts avec les gouvernements de Pologne, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Roumanie et de Bulgarie, dans le but d'améliorer la situation de l'Eglise catholique dans ces pays.

En juillet 1974, les rapports entre le Saint-Siège et le gouvernement polonais furent institutionnalisés et Mgr Poggi fut nommé chef de la délégation du Saint-Siège pour les contacts permanents de travail avec le gouvernement de la Pologne. Au cours de cette période, il effectua de multiples voyages en Pologne, rencontrant de nombreuses personnalités politiques et ecclésiastiques, devenant, à l'école de son supérieur, le cardinal Agostino Casaroli, un protagoniste de l'*Ostpolitik* vaticane dans les pays du bloc communiste. Le 19 avril 1986, il fut nommé nonce apostolique en Italie: cette nonciature a également été chargée, précisément depuis cette date, d'étudier les dossiers relatifs aux nominations d'évêques dans le pays. Et, toujours au cours de cette période, ce fut lui qui, en qualité de représentant pontifical, géra la délicate phase de réorganisation des diocèses italiens. Créé et publié cardinal lors du consistoire du 26 novembre 1994, il fut nommé par le vénérable [Jean-Paul II](#) archiviste et bibliothécaire de la Sainte Eglise romaine, conservant cette charge jusqu'en mars 1998.

Chers frères, il y a quelques instants, ces paroles de l'apôtre Paul ont été proclamées: « Et si nous sommes passés par la mort avec le Christ, nous croyons que nous vivons aussi avec lui » (*Rm* 6, 8). Cette page de la *Lettre aux Romains* constitue l'un des textes fondamentaux du Lectionnaire liturgique. Celle-ci, en effet, nous est proposée chaque année au cours de la veillée pascale. Nous pensons à ces paroles éclairantes de saint Paul, alors que nous présentons avec émotion notre dernier salut au cher cardinal Luigi Poggi. Combien de fois lui-même les aura-t-il lues, méditées et commentées! Ce que l'apôtre écrit à propos de l'union mystique du baptisé avec le Christ mort et ressuscité, il le vit à présent dans la réalité ultraterrestre, libéré des conditionnements imposés à la nature humaine par le péché. « Car – comme l'affirme saint Paul dans ce même passage – celui

qui est mort est affranchi du péché » (*Rm 6, 7*). L'union sacramentelle, mais réelle, avec le Mystère pascal du Christ ouvre aux baptisés la perspective de participer à sa même gloire. Et cela comporte déjà une conséquence pour la vie d'ici-bas, car, si en vertu du baptême, nous participons déjà à la résurrection du Christ, alors dès maintenant, « nous pouvons mener une vie nouvelle » (*Rm 6, 4*). Voilà pourquoi la pieuse mort d'un frère dans le Christ, d'autant plus s'il est marqué par le caractère sacerdotal, est toujours un motif d'émerveillement profond et reconnaissant pour le dessein de la paternité divine, qui nous libère du pouvoir des ténèbres et nous transporte dans le règne de son Fils bien-aimé (cf. *Col 1, 13*).

Alors que nous invoquons pour notre frère l'intercession maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine des apôtres et Mère de l'Eglise, nous en confions l'âme élue au Père de la vie, pour qu'il l'introduise dans la place préparée pour ses amis, fidèles serviteurs de l'Evangile et de l'Eglise.

© Copyright 2010 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana